



Faire Anwerbung
Pflege Deutschland

Recrutement équitable
services sanitaires en Allemagne

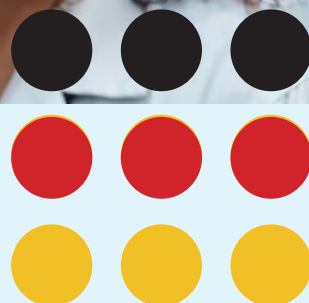
Version : Décembre 2023

Informations

à propos de la migration professionnelle dans le domaine des soins en Allemagne



Vivre et travailler en Allemagne : conseils et aide à la décision pour le personnel infirmier recruté à l'étranger



Écrit par :
Kuratorium Deutsche Altershilfe Wilhelmine Lübke Stiftung e.V.
Michaelkirchstraße 17-18 · 10179 Berlin
Tél : +49 30 / 2218298-0 · Fax : +49 30 / 2218298-66
E-mail : info@kda.de · Site internet : www.kda.de



Kuratorium
Deutsche Altershilfe



Faire Anwerbung
Pflege Deutschland

Recrutement équitable
services sanitaires en Allemagne

Sommaire

1.	Vous partez en Allemagne ?.....	3
2.	Informations sur le domaine professionnel : le domaine des soins en Allemagne.....	4
2.1	Les espaces de travail du personnel soignant en Allemagne	4
2.2	La profession soignante en Allemagne : qualifications professionnelles et filières de formation	5
2.3	Les tâches du personnel soignant	6
2.4	La vie quotidienne des infirmiers et infirmières dans les établissements de santé et de soins en Allemagne	7
2.5	Les possibilités de développement professionnel dans le domaine des soins infirmiers en Allemagne.....	8
2.6	Les associations professionnelles.....	9
3.	Votre processus de migration professionnelle : procédures et processus.....	10
3.1	Les voies de la migration professionnelle : le recrutement et le placement	10
3.2	Les procédures et le processus pour votre migration professionnelle : les possibilités pour être admis-e en Allemagne.....	11
3.3	Le processus de reconnaissance.....	13
3.4	Le regroupement familial	15
3.5	La langue dans le contexte du processus de reconnaissance	16
3.6	La préparation à l'emploi : les droits et les obligations des employé-e-s	17
4.	L'arrivée et la vie en Allemagne	20
4.1	La sécurité sociale en Allemagne et l'assurance maladie	20
4.2	L'infrastructure du conseil en migration et intégration	21
4.3	Les possibilités de participation politiques, sociales, religieuses et culturelles	22
4.4	Le conseil neutre et les autres formes d'assistance	23
5.	Mentions légales	25



1. Vous partez en Allemagne ?



Vous avez suivi une formation professionnelle ou obtenu un diplôme en soins infirmiers et vous envisagez de poursuivre votre carrière professionnelle en tant que personnel soignant en Allemagne ? Vous avez peut-être été contacté-e par une agence de service du personnel ou une école de langues au sujet de la possibilité de travailler comme infirmier ou infirmière en Allemagne.

Ces dernières années, les possibilités d'émigrer ont augmenté pour le personnel de santé venant d'autres pays afin d'aller travailler en Allemagne. La pénurie mondiale de personnel qualifié est également ressentie en Allemagne. À l'avenir, environ 307 000 postes de personnel soignant devraient être vacants et 130 000 postes supplémentaires de personnel soignant pour personnes âgées devront également être créés. Le nombre de postes de personnel soignant requis devrait donc atteindre environ 500 000 d'ici 2035. La demande croissante de personnel soignant appelle de nouvelles solutions pour les établissements de santé et de soins. Par conséquent, l'Allemagne voit un plus grand nombre d'opportunités dans la migration internationale du personnel soignant.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous, infirmière ou infirmier, qui souhaitez travailler en Allemagne ?

La pénurie de personnel qualifié incitera de plus en plus d'employeurs du vaste domaine professionnel de la santé et des soins infirmiers à recruter du personnel soignant à l'étranger. Les compétences que vous apportez en Allemagne en tant qu'infirmière ou infirmier sont d'une grande importance pour que les hôpitaux et les établissements de soins puissent continuer à fournir des soins à l'avenir. La migration professionnelle peut se révéler prometteuse pour vous et vous offrir des possibilités d'évolution de carrière. Toutefois, il s'agit également d'un long processus, qui doit être soigneusement étudié et planifié.

Grâce à des recherches approfondies, vous pourrez décider par vous-même si vous souhaitez travailler en tant qu'infirmier ou infirmière en Allemagne. En vous informant correctement avant de partir pour l'Allemagne, vous pourrez éviter les complications et les contretemps. Plusieurs facteurs jouent un rôle important dans le choix de votre futur lieu de travail. Par exemple, la situation du marché du travail, mais aussi les possibilités de développement professionnel en tant que personnel soignant dans la région concernée.

Cette brochure contient des informations détaillées sur les conditions en Allemagne. Dans les pages suivantes, vous trouverez un premier aperçu des possibilités qui s'offrent à vous en tant qu'infirmier ou infirmière souhaitant travailler en Allemagne. Les caractéristiques particulières du personnel soignant en Allemagne sont abordées, ainsi que les procédures et processus de migration professionnelle que vous devrez affronter. Vous y trouverez également des informations sur votre arrivée et la vie en Allemagne, avec des conseils utiles, ainsi que des liens pour approfondir votre recherche.

Considérez cette brochure comme une introduction à vos prochaines recherches. Ne vous fiez pas à des descriptions ou à des promesses simplistes ou généralisées. Plus vous obtiendrez d'informations auprès de sources dignes de confiance, mieux vous serez préparé-e à vivre et à travailler en Allemagne.

Bonne exploration de vos possibilités en tant qu'infirmier ou infirmière en Allemagne !

En savoir plus :

Vous pouvez vous informer de la situation du marché professionnel du personnel soignant en Allemagne sur la page d'accueil de l'Agence fédérale pour l'emploi (« Bundesagentur für Arbeit ») : statistik.arbeitsagentur.de



2. Informations sur le domaine professionnel : le domaine des soins en Allemagne

2.1 Les espaces de travail du personnel soignant en Allemagne



Le métier de personnel soignant n'est pas pratiqué de la même manière partout dans le monde. Les domaines d'activités et les espaces de travail des professionnels de santé diffèrent en fonction des pays. Par exemple, l'Allemagne présente certains éléments distinctifs. Ce chapitre vous donne un aperçu de ce que cela pourrait impliquer en ce qui vous concerne. Vous apprendrez également les bases de la profession de personnel soignant en Allemagne.



À savoir :

En Allemagne, les professionnels de santé peuvent travailler dans différents environnements :

- Les soins en établissements de soins (p. ex. en hôpitaux)
- Les soins de longue durée (p. ex. en établissements de soins de longue durée)
- Les soins ambulatoires (p. ex. les soins prodigués à domicile à des patient·e-s individuel·le-s)
- La rééducation médicale (en établissement de soins et à domicile)
- Les soins palliatifs (en établissement de soins et à domicile)

En Allemagne, il n'existe pas de structures de soins primaires où le personnel soignant, les médecins et les autres professionnels de la santé constituent le premier point de contact pour les soins et travaillent en étroite collaboration. Le premier point de contact est le plus souvent le médecin généraliste. Par ailleurs, le personnel soignant ne fournit des soins primaires que dans des cas exceptionnels. Les principaux domaines d'activité des autres infirmiers et infirmières se situent surtout dans les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée pour patient·e-s hospitalisé·e-s, ou les services de soins ambulatoires.

Un autre élément distinctif en Allemagne est la différenciation entre les personnes atteintes de maladies et de traumatismes nécessitant des soins intensifs, et les personnes ayant un besoin permanent de soins de longue durée. Ces distinctions auront pour conséquence des différences dans votre futur domaine d'activité, dans votre routine quotidienne de soins et dans votre collaboration avec d'autres professions de la santé. Ces différences sont abordées en détail au chapitre 2.4.



En savoir plus :

Vous trouverez de plus amples informations sur les postes de services sanitaires en Allemagne sur le portail d'information du gouvernement fédéral : [Make it in Germany](#)

Le réseau Intégration à travers les qualifications (réseau IQ) a également compilé un [dossier comprenant tous les aspects des soins de santé](#) en Allemagne.



2. Informations sur le domaine professionnel : le domaine des soins en Allemagne

2.2 La profession soignante en Allemagne : qualifications professionnelles et filières de formation



À savoir :

En Allemagne, les postes de personnel infirmier ont longtemps été des formations purement professionnelles. Aujourd'hui encore, c'est le type de qualification le plus courant. Seuls environ un à deux pour cent de tout le personnel soignant en Allemagne a actuellement un diplôme en soins infirmiers¹. Depuis 2020, il existe une qualification professionnelle uniforme pour le titre d'« infirmier », « Pflegefachmann », et d'« infirmière », « Pflegefachfrau ». Cette profession est réglementée par la loi sur les professions infirmières (PflBG). Cette qualification professionnelle permet d'acquérir des compétences complètes en matière de soins infirmiers. Les compétences acquises doivent permettre de s'occuper de personnes de différents groupes d'âge dans les différents domaines de soins.

Les termes « Pflegefachmann » et « Pflegefachfrau » remplacent ainsi les trois titres professionnels précédents, axés sur les différents groupes d'âge :

« Personnel soignant en pédiatrie », « personnel soignant » et « personnel soignant pour personnes âgées ».

Parallèlement, la possibilité de suivre une formation pour devenir infirmier (« Pflegefachmann ») ou infirmière (« Pflegefachfrau ») a également été introduite dans toute l'Allemagne. Auparavant, cela n'était possible que par le biais de certaines structures emblématiques. Depuis 2020, il est donc possible d'acquérir une licence d'infirmier (« Pflegefachmann ») ou d'infirmière (« Pflegefachfrau ») via une formation qualifiante dite primaire. Les premiers diplômés sont prévus pour 2023.

Les professions infirmières telles que celles du personnel infirmier en pratique avancée (par exemple, le personnel infirmier en santé communautaire, le personnel infirmier spécialisé en clinique, le personnel infirmier praticien) titulaires d'un master sont rares et ne servent qu'à titre de modèle. On peut les citer en exemple dans le domaine des soins intensifs aux patients hospitalisés, notamment dans les hôpitaux universitaires. Dans le domaine des soins primaires, le personnel soignant n'est actif que dans le cadre de projets exemplaires (voir chapitre 2.5).



En savoir plus :

Vous trouverez de plus amples informations sur les formations à destination du personnel de santé en Allemagne ici :

www.pflegeausbildung.net

Vous trouverez de plus amples informations sur les formations qualifiantes primaires pour le métier d'infirmier (« Pflegefachmann ») ou d'infirmière (« Pflegefachfrau ») en Allemagne ici : <https://www.pflegeausbildung.net/alles-zur-ausbildung>

¹ Meng, Peters & Dorin (2022) : Premières analyses du panel infirmier de l'Institut fédéral de l'enseignement professionnel (BIBB) : un aperçu actualisé des programmes de formation en soins infirmiers menant à des qualifications professionnelles. Institut fédéral de l'enseignement professionnel (BIBB) à Bonn. Accessible à l'adresse suivante : <https://datapool-bibb.bibb.de/htmlpages/780291.html>



2. Informations sur le domaine professionnel : le domaine des soins en Allemagne

2.3 Les tâches du personnel soignant

Les domaines d'activité et de responsabilité du personnel infirmier diffèrent dans chaque pays. En ce qui concerne l'enseignement infirmier professionnel dominant en Allemagne, il existe des différences majeures par rapport aux autres systèmes de santé dans lesquels travaille le personnel soignant.



À savoir :

Un infirmier ou une infirmière soigne et s'occupe des personnes dans toutes les phases de leur vie. Leurs tâches comprennent un large éventail d'activités de soins. Celles-ci incluent (en fonction de l'objectif de la formation) :

- évaluer et identifier les besoins de soins individuels et planifier les soins ;
- organiser, concevoir et suivre le processus de soin ;
- prodiguer les soins et documenter les mesures prises ;
- analyser, évaluer, garantir et développer la qualité des soins ;
- évaluer les besoins en actions préventives et prophylactiques, ainsi que leurs performances ;
- conseiller, assister et soutenir les patient-e-s dans le cadre de leur vie, de leur maladie, et relativement aux compétences nécessaires à la vie courante et indépendante, en collaboration avec leurs aides-soignant-e-s ;
- garantir, restaurer, promouvoir, activer et stabiliser les capacités individuelles des patient-e-s dans le cadre des concepts de rééducation et en cas de déficience cognitive ;
- initier des actions immédiates d'assistance vitale jusqu'à l'arrivée d'un médecin et mettre en œuvre des actions appropriées en cas de situations de crise et de catastrophe.

Toutefois, il se peut que vous ne soyez plus autorisé-e à exercer en Allemagne les activités que vous exerciez auparavant de manière indépendante.

En Allemagne, les activités de soins infirmiers de base ont une priorité élevée dans les hôpitaux et les centres de soins et dans leur perception des soins infirmiers. Par conséquent, les activités suivantes ne sont pas exclusivement réalisées par des aides-soignant-e-s ou des proches, mais appartiennent également en grande partie au domaine de responsabilité du personnel infirmier :

- L'hygiène personnelle
- La nutrition
- La mobilité
- Les mesures préventives (prophylaxie)
- La promotion de l'indépendance



En savoir plus :

Vous pouvez trouver des informations complémentaires sur ce sujet ici :

Brève description des devoirs du personnel infirmier rédigée par l'Agence fédérale pour l'emploi (« Bundesagentur für Arbeit ») berufenet.arbeitsagentur.de

Brève description du poste de personnel infirmier pour personnes âgées rédigée par l'Agence fédérale pour l'emploi (« Bundesagentur für Arbeit ») berufenet.arbeitsagentur.de



2. Informations sur le domaine professionnel : le domaine des soins en Allemagne

2.4 La vie quotidienne des infirmiers et infirmières dans les établissements de santé et de soins en Allemagne

Dans le monde entier, les compétences et les tâches du personnel infirmier, mais aussi la routine au quotidien, sont différentes. Des structures et processus différents dans le service, des normes et protocoles infirmiers qui changent, ou une différente conception de la coopération interprofessionnelle peuvent être source d'incertitude et d'irritation au tout début.

La section suivante vous donne un aperçu des éventuelles caractéristiques particulières.



À savoir :

Les « **soins** » n'existent pas en tant que catégorie unique en Allemagne. Chaque établissement a développé ses propres structures, procédures et routines afin de garantir les meilleurs soins possibles selon ses propres conditions. La routine quotidienne de soins diffère principalement en fonction des domaines spécialisés, des établissements et des environnements de travail. En outre, il existe plusieurs différences régionales et des réglementations propres à chaque État. Néanmoins, il est possible d'identifier des structures communes qui diffèrent souvent de la routine quotidienne des soins infirmiers dans d'autres pays.

Différences entre les soins à l'hôpital et les soins de longue durée en institution du point de vue du personnel soignant :

Au quotidien, les soins infirmiers à l'**hôpital** sont axés sur la prise en charge intensive des maladies, affections ou blessures de personnes de tous âges. Le personnel infirmier travaille dans le cadre des soins directs aux patients dans des services ou dans des zones fonctionnelles, telles que des salles d'opérations ou des salles d'urgence. Pour traiter les patient-e-s, le personnel soignant travaille quotidiennement avec les médecins, et parfois aussi avec d'autres professionnels de la santé.

En revanche, les **soins de longue durée en institution** sont destinés aux personnes qui ne sont plus en mesure de gérer seules leur vie quotidienne. Cela concerne les personnes souffrant de difficultés physiques ou cognitives à long terme, comme les personnes atteintes de maladies liées à la démence ou celles atteintes de multimorbidité. Ces personnes demeurent généralement dans ces institutions pendant une longue période. Par conséquent, les personnes à soigner sont également appelées « résident-e-s ». Les soins quotidiens sont axés sur le maintien et le renforcement d'une vie indépendante. La coopération avec les médecins n'a lieu qu'en cas de nécessité médicale. Et ce sont principalement des médecins généralistes et des spécialistes en consultation externe. Les institutions n'emploient généralement pas leurs propres médecins. Les résident-e-s se rendent à l'hôpital pour des traitements médicaux plus complexes.

Dans les deux domaines professionnels, les soins sont assurés par des aides-soignant-e-s, des stagiaires et du personnel soignant et d'assistance, ainsi que par des bénévoles. Le soutien des proches, en revanche, est moins important. Les proches ne font généralement que des visites régulières dans ces établissements et entreprennent occasionnellement des activités de soins pendant leur séjour.

La division du travail dans le cadre des soins aux patient-e-s

La division du travail en Allemagne peut être différente que dans votre pays d'origine : en règle générale, chaque infirmier ou infirmière assume les mêmes tâches de soins. Les soins fonctionnels avec une répartition fixe des tâches sont rares. Chaque infirmier ou infirmière a la même responsabilité en ce qui concerne les soins. Contrairement à un infirmier ou une infirmière principal-e, un-e chef-fe de service n'est pas toujours impliqué-e dans les soins aux patients. Cette personne a plutôt un rôle de coordination et s'occupe, par exemple, de la répartition des tâches.



2. Informations sur le domaine professionnel : le domaine des soins en Allemagne

Horaires de travail

Chaque institution applique des modèles d'horaire de travail différents. La majorité du personnel soignant en Allemagne travaille à temps partiel avec des solutions partiellement individuelles pour les horaires de travail. Néanmoins, en Allemagne, les soins infirmiers se déroulent principalement selon un modèle à trois gardes : dans la plupart des cas, il y a des gardes de matin, de jour et de nuit, ainsi que des gardes intermédiaires supplémentaires.

2.5 Les possibilités de développement professionnel dans le domaine des soins infirmiers en Allemagne

La migration professionnelle en Allemagne pour les soins infirmiers vous offre diverses possibilités de carrière. Il existe en outre de nombreuses possibilités de formation continue dans le domaine des soins infirmiers en Allemagne.



À savoir :

Les possibilités de formations complémentaires et de formation continue

Si vous êtes reconnu·e en tant qu'infirmier ou infirmière en Allemagne (voir le chapitre 3.3), vous disposez d'un large éventail de formations complémentaires et de cours de formation continue pour développer vos compétences en soins infirmiers.

Si vous souhaitez travailler en soins intensifs ou en salle d'opération, par exemple, il est possible de suivre une formation spécialisée continue dans les domaines des soins intensifs, de l'anesthésie ou de l'oncologie.

Parmi les autres possibilités de développement professionnel, on trouve la formation complémentaire et la formation continue en kinesthésie ou en soins des blessures. Faites part de vos souhaits à votre (futur) employeur pour clarifier les possibilités de formation existantes en amont.

Comparées aux études pour l'obtention du diplôme de personnel soignant, les études de gestion sont très courantes en Allemagne. Elles se fondent généralement sur la formation professionnelle en tant qu'infirmier ou infirmière de santé publique (« Gesundheits- und Krankenpfleger/-in »), ou infirmier spécialisé (« Pflegefachmann ») ou infirmière spécialisée (« Pflegefachfrau »).

Si vous souhaitez poursuivre vos études en Allemagne, vous devrez vous renseigner à l'avance pour savoir si vous remplissez toutes les conditions requises pour suivre la formation. Il se peut que votre qualification professionnelle (notamment un baccalauréat ès sciences en soins infirmiers) ne vous permette pas de vous inscrire à un programme de master. Cela est lié à la reconnaissance de votre qualification professionnelle en Allemagne. Vous trouverez des informations supplémentaires au chapitre 3.3.



En savoir plus :

Vous trouverez ici un aperçu de vos possibilités :

Possibilités de formations complémentaires et formation continue offertes par l'Agence fédérale pour l'emploi (« Bundesagentur für Arbeit ») : berufenet.arbeitsagentur.de

Informations sur la qualification et les possibilités de formations complémentaires en tant que personnel soignant en Allemagne : www.pflegeausbildung.net et www.pflegestudium.de



2. Informations sur le domaine professionnel : le domaine des soins en Allemagne

2.6 Les associations professionnelles



À savoir :

Une association professionnelle est une représentation libre et indépendante d'intérêts. Les membres d'une association professionnelle exercent la même profession ou une profession similaire. Avec l'aide de l'association, les intérêts d'un groupe professionnel peuvent être rassemblés, et il est plus facile de faire valoir ses revendications auprès des employeurs ou du public.

Le secteur des soins de santé, en particulier, se caractérise par une coopération interprofessionnelle avec d'autres personnes qui travaillent dans les services sanitaires. Une représentation mandatée des intérêts du personnel infirmier peut aider à faire valoir ses intérêts face aux autres membres des professions des services sanitaires, et contribuer à la poursuite de la professionnalisation des soins.

Les intérêts du personnel infirmier recruté à l'étranger sont également importants pour une telle association professionnelle. Afin de se rassembler et de défendre leurs droits, certain-e-s infirmiers et infirmières recruté-e-s à l'étranger pour travailler en Allemagne unissent leurs forces.

Il faut toutefois noter qu'en Allemagne, il n'y a pas d'obligation de faire partie d'une association professionnelle. Par conséquent, tout le personnel infirmier en Allemagne n'est pas organisé à des fins de politique professionnelle. Il n'existe pas non plus de registre professionnel des infirmières et infirmiers autorisé-e-s en Allemagne.

Les associations professionnelles s'engagent pour le futur des postes de personnel soignant, et ont défini les priorités suivantes :

- adapter les formations et formations complémentaires du personnel soignant aux exigences actuelles ;
- rendre le poste de personnel soignant plus attractif en tant que champ d'études, dans le but de mettre à niveau cette profession et de la mettre au même niveau que la profession de médecin ;
- améliorer la communication intergénérationnelle en renforçant la collaboration entre toutes les parties prenantes du secteur des soins de santé, les patient-e-s et le personnel de santé ;
- garantir des conditions de travail durables en améliorant l'intégration et la numérisation.



En savoir plus :

En Allemagne, il existe un grand nombre d'associations professionnelles pour le secteur des soins infirmiers. Vous trouverez ici une sélection d'associations professionnelles pour les professions infirmières :

Conseil allemand du personnel infirmier

www.deutscher-pflegerat.de

Association professionnelle allemande pour les professions infirmières

www.dbfk.de

Société allemande pour les soins infirmiers spécialisés et les services fonctionnels

www.dgf-online.de

Association professionnelle allemande pour les soins des personnes âgées

www.dbva.de

Association du personnel infirmier de la Croix-Rouge allemande

www.rotkreuzschwestern.de



3. Le processus de migration professionnelle : les procédures et les processus

3.1 Les voies de la migration professionnelle : le recrutement et le placement



La migration professionnelle vers l'Allemagne est un processus qui nécessite une bonne planification et comporte des obstacles bureaucratiques. Dans le chapitre suivant, vous trouverez un aperçu des étapes et des procédures à suivre. Cela commence par les premières démarches dans votre pays d'origine et se termine par l'autorisation de travailler comme personnel soignant en Allemagne.



À savoir :

Face à la pénurie croissante de personnel qualifié, de plus en plus d'entreprises allemandes dans le secteur de santé et de soins infirmiers se mobilisent pour recruter du personnel soignant dans le monde entier. Pour ce faire, elles ont recours à différentes méthodes : une distinction est faite entre **le recrutement organisé par l'État** et **le recrutement dans le secteur privé**.

Recrutement par l'État

Les infirmiers et infirmières ayant une qualification professionnelle acquise à l'étranger peuvent être contacté-e-s par **l'Agence centrale de placement international et spécialisé (« Zentrale Auslands- und Fachvermittlung », abr. ZAV)** de l'Agence fédérale pour l'emploi, et ceci avant même qu'une équivalence de la qualification professionnelle acquise à l'étranger avec une profession de référence ait été établie. Ce sont des accords bilatéraux spécifiques entre les pays, ayant pour objectif de favoriser la coopération intergouvernementale.

De tels arrangements de médiation ont également été utilisés, par exemple dans le cadre du projet **Triple Win**. Depuis 2013, la **Société allemande pour la coopération internationale (« Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit » [GIZ])** organise en collaboration avec la ZAV le processus de recrutement, de préparation et d'immigration du personnel infirmier recruté à l'étranger en tant que processus global. Les projets de Triple Win se déroulent entre autres en Bosnie-Herzégovine, aux Philippines, en Tunisie, en Indonésie, en Jordanie, ou au Kerala (Inde).

Recrutement dans le secteur privé

Parallèlement au recrutement organisé par l'État, les entreprises allemandes de santé et de soins infirmiers ont également la possibilité de recruter de manière indépendante du personnel soignant à l'étranger, et de les attirer en Allemagne dans le cadre de la migration professionnelle. Elles peuvent soit organiser elles-mêmes ce processus de recrutement, soit faire appel à une agence de recrutement qui se chargera de ce processus, partiellement ou entièrement. De plus en plus, les entreprises ou les agences de recrutement du secteur de la santé et des soins commencent donc à s'intéresser à vous. Vous avez peut-être même déjà été approché-e ou avez entendu des témoignages de personnes dans votre domaine.

Par ailleurs, vous avez également la possibilité d'effectuer vous-même votre propre procédure d'immigration et de reconnaissance, et de **commencer à chercher un futur employeur en Allemagne** par vos propres moyens. L'Office fédéral des migrations et des réfugiés (« Bundesamt für Migration und Flüchtlinge » [BAMF]) est là pour vous aider à trouver une entreprise de santé et de soins infirmiers appropriée en Allemagne par le biais de la ligne d'assistance téléphonique [« Travailler et vivre en Allemagne »](#). La section suivante (chapitres 3.2 à 3.4) explique plus en détail les étapes de la procédure que vous devrez suivre pour être admis-e en Allemagne et obtenir la reconnaissance professionnelle.



En savoir plus :

Vous trouverez de plus amples informations sur les options s'offrant à vous dans le cadre de votre migration professionnelle sur le site internet de l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (« Bundesamt für Migration und Flüchtlinge » [BAMF]) : www.bamf.de et sur le site internet « Make it in Germany » : www.make-it-in-germany.de



3. Le processus de migration professionnelle : les procédures et les processus

3.2 Les procédures et le processus pour votre migration professionnelle : les possibilités pour être admis-e en Allemagne

Pour être admis-e en Allemagne en tant qu'infirmier ou infirmière recruté-e dans un pays tiers, vous aurez besoin d'un visa basé sur un permis de séjour. Ce permis vous est accordé pour la durée de votre séjour. Si vous souhaitez poursuivre votre activité professionnelle de personnel infirmier en Allemagne, il s'agit généralement du « séjour aux fins d'une activité lucrative », conformément à l'article 18 de la loi sur le séjour (AufenthG).

Toutefois, avant de pouvoir travailler comme personnel soignant en Allemagne, vous devrez impérativement effectuer une procédure de reconnaissance (voir chapitre 3.3). Si votre diplôme d'infirmier ou d'infirmière n'est pas reconnu immédiatement, vous devrez d'abord vous inscrire pour participer à une mesure de reconnaissance. Pour cela, il vous sera délivré un permis de séjour temporaire aux fins de reconnaissance professionnelle conformément à l'article 16d de la loi sur le séjour (AufenthG).



À savoir :

La loi sur l'immigration du personnel qualifié (« Fachkräfteeinwanderungsgesetz » [FEG]) a ouvert la possibilité au personnel infirmier recruté à l'étranger d'accélérer les procédures d'admission. Cette question est régie par l'article 81a de la loi sur le séjour (AufenthG). Vous avez reçu une offre d'emploi ? Dans ce cas, l'employeur peut demander une « **procédure accélérée pour le personnel qualifié** » pour vous, moyennant le versement d'une taxe.

La procédure accélérée pour le personnel qualifié :

Lors de la procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés, et conformément à la section 81a AufenthG pour les sections 18 et 16d AufenthG, le service d'immigration et l'employeur tiennent tous deux un rôle clé. Ils sont chargés de coordonner et de regrouper toutes les procédures de demande, et le service (central) d'immigration respectif constitue le point de contact central dans le processus. De plus, celui-ci prend en charge la révision de toutes les exigences applicables, ainsi que le lancement de la procédure de reconnaissance, de délivrance du permis de travail et du visa. Les autorités concernées sont tenues de respecter des délais relativement courts tout au long de la procédure. Généralement, la procédure accélérée pour le personnel qualifié ne dure pas plus de quatre mois. Toutefois, il faut souligner que les autorités ne pourront respecter ces délais que si tous les documents nécessaires ont été fournis.

Par exemple, les délais exacts de la procédure sont expliqués étape par étape sur les pages du site [Make it in Germany](#).

Outre la procédure accélérée pour le personnel qualifié, il existe trois autres possibilités pour être admis-e en Allemagne :

- (1) La « procédure d'admission standard » conformément à l'article 18 ou à l'article 16d de la loi sur le séjour (AufenthG), ou
- (2) l'admission dans le cadre d'un partenariat de reconnaissance (à partir de mars 2024), ou
- (3) l'admission sur la base d'un accord de médiation de l'Agence fédérale pour l'emploi, conformément à l'article 16d paragraphe 4 dans le cadre du recrutement organisé par l'État (voir chapitre 3.1).

Procédure d'admission standard conformément à l'article 18 ou 16d de la loi sur le séjour (1)

Contrairement à la procédure accélérée pour le personnel qualifié, les demandes de la procédure d'admission standard ne sont pas regroupées par le service (central) d'immigration, mais remplies et envoyées par vous, en tant que personnel qualifié, à l'ambassade d'Allemagne de votre pays d'origine. Les délais pour les autorités concernées sont beaucoup plus longs. Les procédures de reconnaissance et de titre de séjour doivent donc être lancées séparément l'une de l'autre auprès des autorités compétentes concernées.

En tant qu'infirmier ou infirmière diplômé-e à l'étranger, vous pouvez soumettre la demande de reconnaissance à votre autorité locale de reconnaissance avant d'être admis-e en Allemagne (pour plus d'informations, voir le chapitre 3.3). Le résultat de la procédure de reconnaissance détermine le permis de séjour et la délivrance du visa.



3. Le processus de migration professionnelle : les procédures et les processus

A) Admission aux fins de reconnaissance conformément à l'article 16d de la loi sur le séjour

Si vous obtenez une reconnaissance partielle de votre qualification professionnelle dans le cadre de la procédure de reconnaissance, un visa d'admission conformément à l'article 16d AufenthG doit être demandé auprès de la représentation étrangère allemande dans votre pays d'origine (ambassade allemande ou consulat général allemand).

Une fois que vous êtes arrivé-e en Allemagne, une demande de permis de séjour, conformément à l'article 16d (3) AufenthG, doit être présentée à votre service local d'immigration en Allemagne sur la base de votre visa d'admission.

B) Admission aux fins d'une activité lucrative conformément à l'article 18 de la loi sur le séjour

Si vous obtenez la reconnaissance complète de votre qualification professionnelle dans le cadre de la procédure de reconnaissance et que vous remplissez les exigences linguistiques (voir chapitre 3.5), vous pouvez faire une demande de visa d'admission conformément à l'article 18 AufenthG auprès de la représentation étrangère allemande dans votre pays (ambassade allemande ou consulat général allemand).

Une fois que vous êtes arrivé-e en Allemagne, une demande de permis de séjour conformément à l'article 18 AufenthG doit être présentée à votre service local d'immigration en Allemagne sur la base de votre visa d'admission.

Dans le cadre de la procédure d'admission standard, il est important de noter que vous devez déjà avoir une offre d'emploi concrète de la part de votre futur employeur en Allemagne avant d'être admis-e dans le pays. En règle générale, un contrat de travail fixe n'est pas nécessaire.

Vous pouvez également trouver des informations plus détaillées ainsi que les autres conditions préalables et délais de la procédure standard sur les pages du site [Make it in Germany](#).

Admission dans le cadre d'un partenariat de reconnaissance (2)

À partir de mars 2024, le partenariat de reconnaissance permettra d'obtenir un permis de résidence dans le but d'exercer votre profession de personnel soignant et de réaliser la procédure de reconnaissance requise une fois admis-e, sans nécessiter de décision d'équivalence partielle. L'obtention d'un visa est liée à l'obligation vous unissant à votre futur employeur de réaliser une demande de reconnaissance après admission en Allemagne, et de suivre activement la procédure.

Admission sur la base d'accords de médiation avec l'Agence fédérale pour l'emploi (3)

Il existe également la possibilité d'être admis-e en Allemagne dans le cadre d'accords de médiation de l'Agence fédérale pour l'emploi avec les services de l'emploi de certains pays d'origine. Cette option est légalement stipulée dans l'article 16d paragraphe 4 de la loi sur le séjour (AufenthG). Le visa délivré pour l'admission ne nécessite pas l'accomplissement d'une procédure de reconnaissance individuelle. Cette procédure diffère de celles mentionnées ci-dessus.

En savoir plus :

Pour plus d'informations sur la procédure accélérée pour le personnel qualifié, veuillez consulter la page d'accueil du site [Make it in Germany](#).

La ligne d'assistance téléphonique « [Travailler et vivre en Allemagne](#) » soutient également l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (« Bundesamt für Migration und Flüchtlinge » [BAMF]) dans la procédure d'admission standard.

Des informations détaillées sur le réseau IQ pour l'admission dans le cadre des accords de médiation sont disponibles ici : [version allemande](#) ou [version anglaise](#).



3. Le processus de migration professionnelle : les procédures et les processus

3.3 Le processus de reconnaissance

La profession d'infirmier (« Pflegefachmann ») et d'infirmière (« Pflegefachfrau ») est une « profession réglementée », ce qui signifie que l'éducation et la formation sont prescrites par l'État. Pour pouvoir travailler en tant qu'infirmier ou infirmière en Allemagne, vous devez obtenir un permis d'État vous autorisant à porter le titre professionnel allemand d'infirmier (« Pflegefachmann ») ou d'infirmière (« Pflegefachfrau »). Pour obtenir cette autorisation, le personnel infirmier recruté à l'étranger doit remplir deux conditions :

- (1) L'équivalence du diplôme de personnel infirmier avec le diplôme allemand de personnel infirmier (= **reconnaissance professionnelle**) et
- (2) les compétences linguistiques requises pour l'exercice de la profession (voir chapitre 3.5).

Ce n'est que lorsque les deux conditions seront remplies (1+2) que le personnel soignant recruté à l'étranger obtiendra l'autorisation d'utiliser le titre professionnel « Pflegefachmann » ou « Pflegefachfrau » (aussi : **permis d'exercice professionnel**).

À savoir :

Étapes clés pour l'obtention d'une licence d'exercer : demande de reconnaissance de l'équivalence de votre diplôme de personnel infirmier acquis à l'étranger

Il existe deux méthodes :

A) Comme expliqué au chapitre 3.2, vous devez demander la reconnaissance de l'équivalence de votre diplôme de personnel infirmier acquis à l'étranger avant de partir pour l'Allemagne. La demande est soumise à l'autorité locale compétente pour la reconnaissance professionnelle dans votre futur lieu de travail en Allemagne. Dans la procédure accélérée, le processus de reconnaissance est automatiquement lancée et transmise par les services d'immigration à l'autorité compétente.

Lorsque vous présentez une demande, il faut veiller à **spécifier une profession de référence**. Cela correspond à l'équivalent allemand de votre diplôme de personnel infirmier acquis à l'étranger : En règle générale, cela correspond à la formation professionnelle allemande de « Pflegefachmann » ou « Pflegefachfrau » conformément à la loi sur les professions infirmières (PfIBG).

Jusqu'en 2024, la profession de référence de l'ancien profil professionnel de « Gesundheits- und Krankenpfleger/in » est encore acceptée.

B) Admission et emploi dans le cadre d'un partenariat de reconnaissance (permis de séjour aux fins d'emploi avec reconnaissance professionnelle d'accompagnement) : À partir de mars 2024, le partenariat de reconnaissance vous permettra d'effectuer en parallèle la procédure de reconnaissance nécessaire auprès de l'Agence fédérale pour l'emploi (section 16d [3a] de la loi sur le séjour) uniquement après votre admission en Allemagne. Contrairement à l'option A, il n'est pas nécessaire dans ce cas d'initier une procédure de reconnaissance ou d'obtenir une décision d'équivalence partielle avant d'être admis-e dans le pays. L'obtention d'un visa se base sur votre engagement en tant que personnel soignant, auprès de votre futur employeur, de réaliser une demande de reconnaissance après admission dans le pays. Les exigences de base pour le partenariat de reconnaissance sont, outre le contrat de travail, des qualifications professionnelles ayant nécessité au moins deux ans de formation ou un diplôme universitaire (les deux devant être reconnus par le pays où ont eu lieu les formations), ainsi que des compétences linguistiques de niveau A2 en allemand. Le permis de séjour est habituellement délivré pour une année et peut être prolongé pour une durée de trois ans maximum.



3. Le processus de migration professionnelle : les procédures et les processus

Détermination de l'équivalence

Pour obtenir une reconnaissance professionnelle, vos documents (certificats, diplômes, relevés de notes, etc.) sont d'abord vérifiés par les autorités compétentes dans le cadre du « test d'équivalence » (« Gleichwertigkeitsprüfung »). Le contenu théorique et pratique de votre enseignement et de votre formation est comparé au contenu de l'enseignement et de la formation allemands en soins infirmiers.

La profession de personnel soignant n'est pas pratiquée de la même manière dans tous les pays. De même, l'éducation et la formation diffèrent. Il est donc possible qu'il vous manque encore certains contenus de formation, alors qu'ils sont obligatoires pour travailler en tant qu'infirmière ou infirmier en Allemagne.

Toutefois, si vous remplissez toutes les conditions, votre qualification professionnelle sera reconnue. Et si vos compétences linguistiques en allemand sont suffisantes (voir chapitre 3.5), vous recevrez une licence professionnelle vous permettant d'exercer la profession d'infirmier ou infirmière en Allemagne.

Dans de nombreux cas, cependant, les contenus de formation insuffisants peuvent être rattrapés dès le début de votre séjour en Allemagne. Ceux-ci sont consignés par écrit au moyen d'un avis d'évaluation (appelé aussi familièrement « avis de déficit »). Le cas échéant, il précise également les contenus que vous devrez rattraper à l'aide d'une mesure compensatoire.

Mesures visant à compenser des différences substantielles aux fins d'atteindre l'équivalence

Il existe deux façons de compenser des contenus de formation insuffisants (déficit) à l'aide d'une mesure compensatoire. Cette procédure est régie par l'article 40 paragraphe 3 phrase 2 de la loi sur les professions infirmières (PflBG). En tant qu'infirmière ou infirmier titulaire d'un diplôme professionnel acquis à l'étranger, vous avez le droit de choisir entre un **stage d'adaptation** et un **examen de connaissances** :

Stage d'adaptation

Conformément à l'article 44 de l'ordonnance sur la formation et les examens pour les professions infirmières (PflAPrV), les disparités constatées dans votre diplôme peuvent être compensées individuellement grâce à un stage d'adaptation. L'autorité compétente détermine la durée et le contenu du stage d'adaptation. Dans un stage d'adaptation, les disparités identifiées sont compensées de manière ciblée. Les stages d'adaptation se composent généralement de leçons spécialisées et de travaux pratiques. Ils se terminent par une discussion finale sur le contenu du stage. Les stages d'adaptation doivent être approuvés par l'autorité compétente et ne peuvent être proposés que par des écoles de personnel infirmier et des établissements d'enseignement reconnus par l'État.

Examen de connaissances

L'examen de connaissances est un examen d'État conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur la formation et les examens pour les professions infirmières (PflAPrV). Il se compose d'une partie pratique et d'une partie orale. L'examen de connaissances permet de vérifier si vous avez les compétences nécessaires pour exercer la profession. Il s'agit des contenus essentiels de l'enseignement en Allemagne. Vous pouvez vous préparer à l'examen de connaissances dans le cadre de cours spécialisés. Il ne peut être repassé qu'une fois.

Des cours de préparation à l'examen de connaissances sont proposés en Allemagne par différents établissements d'enseignement. Ils ne sont pas réglementés par la loi, car ils ne sont pas obligatoires.

Des concepts de cours innovants prévoient déjà une formation linguistique dans le cadre des mesures compensatoires (par exemple, avec la coopération de spécialistes et de professeurs de langues, avec des mentors linguistiques lors de missions pratiques, ou grâce à des cours de langues d'accompagnement). Ces concepts vous offrent souvent la possibilité de vous familiariser avec votre nouveau lieu de travail pendant la mesure compensatoire (par exemple, à l'aide de travaux pratiques réalisés pendant la mesure compensatoire).



3. Le processus de migration professionnelle : les procédures et les processus

Délivrance de l'autorisation d'utilisation du titre professionnel : licence professionnelle

Une fois que les mesures d'égalisation nécessaires ont été effectuées en Allemagne (= reconnaissance professionnelle [1]) et que des compétences linguistiques en allemand au niveau approprié (voir section 3.5) ont été démontrées (2), vous recevrez l'autorisation d'utiliser le titre professionnel infirmier (« Pflegefachmann ») ou infirmière (« Pflegefachfrau »).

Cette licence professionnelle vous permet d'exercer une activité en tant qu'infirmier ou infirmière en Allemagne. Il convient toutefois de noter que votre qualification (par exemple, un Baccalauréat ès sciences en soins infirmiers) est pratiquement assimilée à une formation professionnelle allemande : elle équivaut à « Pflegefachmann » ou « Pflegefachfrau ». Étant donné que le diplôme allemand d'infirmier ou d'infirmière équivaut principalement à une formation professionnelle, il se peut que vous n'ayez pas le droit de poursuivre un master complémentaire avec votre diplôme reconnu en Allemagne.

i En savoir plus :

Le réseau IQ a publié un dossier thématique sur les soins infirmiers contenant des informations [générales sur la reconnaissance professionnelle du personnel infirmier](#).

Institut fédéral pour la formation professionnelle (« Bundesinstitut für Berufsbildung » [BIBB]) : [Informations sur la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères en Allemagne](#)

Reconnaissance en Allemagne :

[Portail d'information du gouvernement fédéral sur la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères](#)

Vous pouvez découvrir la marche à suivre pour reconnaître votre qualification professionnelle et qui en est responsable en utilisant le moteur de recherche de reconnaissance. Vous trouverez [ici](#) des centres de conseil bénévoles.

Centre de service central pour la reconnaissance professionnelle (« Zentrale Servicestelle Berufsankennung » [ZSBA]) :

[Conseils et soutien bénévoles sur le processus de reconnaissance](#)

Dans le cadre du [projet ProRecognition](#), le personnel infirmier qualifié peut recevoir des conseils sur la reconnaissance professionnelle dans 10 pays étrangers (notamment au Vietnam, au Brésil, en Colombie, en Bosnie-Herzégovine, en Inde et en Ukraine).

3.4 Le regroupement familial

👉 À savoir :

Déménager en Allemagne peut signifier que vous allez devoir laisser votre famille dans votre pays d'origine pendant la durée de votre procédure de reconnaissance en Allemagne. Discutez avec votre futur employeur des possibilités de soutien au regroupement familial (du ou de la partenaire et des enfants mineurs) afin d'organiser le plus rapidement possible l'immigration ultérieure des membres de votre famille. L'employeur peut, par exemple, vous aider à rechercher les critères exacts pour le regroupement familial ou à présenter les documents officiels aux autorités compétentes.

La base juridique du regroupement familial est régie par les articles 27 et suivants de la loi sur le séjour (AufenthG). Le regroupement familial n'est possible que si vous disposez d'un certificat de mariage enregistré et que vos revenus couvrent les frais de subsistance de toute la famille.

i En savoir plus :

Make it in Germany propose aux infirmiers et infirmières recruté-e-s à l'étranger des [informations sur le regroupement familial](#) ainsi [qu'un guide étape par étape](#).

L'Office fédéral des migrations et des réfugiés (« Bundesamt für Migration und Flüchtlinge » [BAMF]) vous propose également un aperçu des [possibilités de regroupement familial](#).



3. Le processus de migration professionnelle : les procédures et les processus

3.5 La langue dans le contexte du processus de reconnaissance

Comme expliqué au chapitre 3.3, il faut non seulement la reconnaissance du diplôme de personnel infirmier acquis à l'étranger, mais il faut aussi démontrer un certain niveau de langue allemande pour l'obtention de la licence professionnelle. Vous n'aurez le droit d'exercer l'activité de personnel soignant en Allemagne qu'avec ces documents.



À savoir :

Pour la délivrance du visa de participation à une mesure compensatoire en Allemagne, conformément à l'article 16d AufenthG, des compétences linguistiques en allemand de niveau B1 sont généralement suffisantes. Vous pourrez développer par la suite vos compétences linguistiques en Allemagne.

Les dispositions relatives aux exigences linguistiques pour l'obtention d'une licence professionnelle sont en cours de révision. Dans certains États fédéraux, un examen de langue B2 dans le domaine des soins infirmiers est exigé. Initialement, ce test linguistique spécialisé a été introduit à Hambourg, à Brême, en Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, en Schleswig-Holstein, en Basse-Saxe, en [Bavière](#) et en Rhénanie-Palatinat (plus [d'informations ici](#)). Dans les autres États fédéraux, des compétences générales en allemand de niveau B2 sont actuellement suffisantes. Vous devez apporter la preuve des connaissances linguistiques requises minimum pour obtenir la reconnaissance de la licence professionnelle en tant qu'infirmier ou infirmière. Renseignez-vous sur les dispositions exactes auprès de votre autorité de reconnaissance compétente.

La participation à des cours de langue professionnelle dans le cadre du processus de reconnaissance en Allemagne peut être financée, si nécessaire, par le biais de l'ordonnance relative à la promotion de la langue allemande à des fins professionnelles (« Verordnung über die berufsbezogene Deutschsprachförderung », abr. DeuFöV). L'Office fédéral des migrations et des réfugiés (« Bundesamt für Migration und Flüchtlinge » [BAMF]) en est responsable. Les employeurs peuvent vous aider à obtenir des informations auprès du BAMF sur les possibilités de financement.

Comment puis-je identifier une école de langue offrant de bons cours d'allemand en dehors de l'Allemagne ?

Votre motivation personnelle ainsi que vos connaissances antérieures et votre expérience d'apprentissage d'une langue vont jouer sur la réussite de votre apprentissage. La qualité de l'enseignement et des documents utilisés, l'environnement d'apprentissage et la qualification de l'enseignant-e sont tout aussi importants. Plusieurs critères peuvent vous aider à identifier une école de langue offrant de bons cours d'allemand. L'Institut Goethe a rassemblé des recommandations détaillées qui peuvent vous [orienter dans le choix de votre école de langue](#).

Offres numériques

Outre les cours de langue classiques, il existe également des services de soutien numérique pour améliorer vos compétences linguistiques en allemand. Par exemple, les services gratuits suivants ont été développés spécifiquement pour les infirmières et infirmiers recruté-e-s à l'étranger :

Une journée d'allemand pour personnel soignant

« Une journée d'allemand pour personnel soignant » (« Ein Tag Deutsch in der Pflege ») est un jeu d'apprentissage gratuit pour la langue allemande de niveau B1 et dédié au personnel infirmier, avec des exercices sur la communication, le vocabulaire et les structures, pratiqués avec des situations réelles de personnel soignant. Disponible [en version en ligne ou en tant qu'application](#).

Jeux d'apprentissage de l'Institut Goethe

Afin d'assister l'acquisition linguistique, l'Institut Goethe propose des jeux d'apprentissage de langues, par exemple avec une [mission d'infiltration](#) dans un hôpital.



En savoir plus :

Sur le site internet du centre de compétence IQ pour la langue allemande liée au travail, vous trouverez une collection de ressources pour le domaine des soins infirmiers, afin de vous aider dans votre apprentissage de la langue. www.deutsch-am-arbeitsplatz.de



3. Le processus de migration professionnelle : les procédures et les processus

3.6 La préparation à l'emploi : les droits et les obligations des employé-e-s

En tant qu'infirmière ou infirmier recruté-e à l'étranger, vous avez des droits et des obligations en ce qui concerne votre emploi économique dans les services sanitaires en Allemagne. La section suivante a pour but de vous en donner un aperçu. Votre futur contrat de travail est un élément central à cet égard, dans lequel plusieurs aspects doivent être pris en compte. Lisez toujours un contrat de travail avec attention et informez-vous de vos droits et obligations en tant qu'employé-e en Allemagne avant de le signer.



À savoir :

Le **contrat de travail** constitue la base juridique d'une relation de travail en Allemagne. Il définit les droits et les obligations des employé-e-s.

Les informations suivantes doivent vous être communiquées avant ou pendant la conclusion du contrat :

- Le nom des parties contractantes (votre nom et celui de votre entreprise)
- La date d'entrée en fonction et la durée du contrat, et la convention collective, le cas échéant
- La durée de la période d'essai, le cas échéant
- Le lieu de travail
- Une description du poste (vos tâches sur site)
- Le montant de votre salaire
- La quantité d'heures de travail en heures par semaine et la quantité de jours de congés en jours par année
- Les périodes de préavis mutuelles

Si votre recrutement en Allemagne s'effectue depuis l'étranger, l'agence de recrutement doit vous informer de ces points avant que le contrat de travail ne soit signé. Vous avez le droit de refuser l'offre d'emploi. Vous avez également le droit de négocier des amendements individuels. L'agence de recrutement a l'obligation légale de fournir les informations nécessaires. Les agents n'ayant pas reçu le sceau de qualité « Recrutement équitable services sanitaires en Allemagne » doivent également se conformer à cette obligation. N'hésitez pas à comparer plusieurs offres d'emploi.

Depuis 2022, une convention collective doit être appliquée dans le secteur de la santé. Les conventions collectives permettent de réguler le niveau des salaires. Des conditions-cadres, telles que des règles relatives aux heures de travail, aux heures supplémentaires, aux congés, etc. peuvent également être définies dans des conventions collectives. Si vous travaillez en Allemagne en tant que personnel soignant reconnu, les mêmes règles s'appliquent à vous et à vos collègues disposant d'un diplôme allemand de personnel soignant.

Dans une convention collective, une catégorie de tranche de salaire et de niveau d'expérience vous sera attribuée en fonction de vos qualifications et de votre expérience professionnelles. Vous recevrez un salaire conforme à l'échelle salariale de la catégorie spécifiée. Si vous travaillez pour un employeur du secteur public, vous serez assujéti-e à la convention collective pour le secteur public de la santé (TVöD Pflege). Celle-ci peut être consultée en ligne. Les conventions collectives ne doivent pas être obligatoirement publiées en ligne, mais doivent être mises à votre disposition. L'agence de recrutement doit également mentionner la convention collective dans l'offre d'emploi.

Ne signez pas de contrat de travail avant d'avoir lu attentivement et compris la convention collective. Assurez-vous de disposer de toutes les informations nécessaires, et de comparer les conditions de travail et les niveaux de rémunération des différentes offres d'emploi.

Nombre maximal d'heures de travail et périodes de repos minimales : santé et sécurité au travail

Afin de protéger tou-te-s les employé-e-s, la santé et la sécurité au travail sont des priorités en Allemagne. Cela inclut, entre autres, l'obligation de respecter des heures de travail maximales et des périodes de repos minimales. Les employeurs sont responsables du respect de ces règles. Selon la loi sur le temps de travail (ArbZG), une journée de travail ne peut dépasser une moyenne de huit heures. Toutefois, une exception s'applique au personnel infirmier : la durée maximale de travail par jour peut être supérieure à huit heures et peut être prolongée jusqu'à douze heures. Après cette durée de travail dépassant la moyenne, les employé-e-s doivent bénéficier d'un repos d'au moins onze heures.



3. Le processus de migration professionnelle : les procédures et les processus

Dans le cadre du temps de travail, il existe également des règles de pause requises par la loi (temps de pause). Avec un temps de travail de six à neuf heures, une pause d'au moins 30 minutes doit être prévue, et une pause de 45 minutes pour un temps de travail de plus de neuf heures. La pause doit être prise au plus tard après six heures de travail.

Des périodes de repos doivent également être observées entre deux périodes de travail. Normalement, cette période est d'au moins onze heures ; la période de repos peut être réduite à dix heures pour le personnel soignant. Dans ce cas, des périodes de repos plus longues doivent être accordées ultérieurement pour compenser.

Lorsque le travail est effectué le dimanche et les jours fériés, des jours de repos de remplacement doivent être accordés dans les 14 jours suivants. Concrètement, cela signifie qu'en tant qu'infirmière ou infirmier, vous pouvez être amené-e à travailler pendant 19 jours d'affilée.

Les délais de préavis :

Le préavis de rupture de contrat peut être donné par l'une ou l'autre des parties : tant l'employé-e que l'employeur peut mettre fin au contrat de travail. Les délais doivent être respectés dans ce contexte. La relation de travail ne prendra fin qu'à échéance du délai. Les délais de préavis varient en fonction de l'ancienneté de la relation de travail. En Allemagne, le délai de préavis légal est en principe d'au moins quatre semaines, soit à partir du 15, soit à la fin du mois civil. Attention : ce délai de préavis légal ne s'applique que si vous êtes employé-e avec un contrat à durée indéterminée depuis plus de six mois.

Vous trouverez toutes les informations sur vos délais de préavis, y compris pendant la période d'essai, soit dans votre contrat de travail, soit dans votre convention collective. Vous pouvez par exemple obtenir des conventions collectives auprès des institutions de l'association d'aide sociale paritaire (« Paritätischer Wohlfahrtsverband »). Si vous ne trouvez aucune information sur les délais de préavis dans votre contrat de travail ou votre convention collective, il est essentiel de définir ces détails par écrit. Sinon, les dispositions légales s'appliquent.

Clauses d'engagement et/ou de remboursement

Pour vous recruter, l'entreprise a engagé des frais. Il est donc compréhensible qu'elle souhaite vous retenir aussi longtemps que possible. Pour ce faire, elle peut utiliser des clauses dites d'engagement et de remboursement. Ces clauses font partie de votre contrat de travail. Elles décrivent certaines obligations que les employé-e-s ont envers l'entreprise. En principe, de telles clauses ne sont pas interdites. Elles doivent cependant être formulées clairement et sans ambiguïté. Les clauses d'engagement et de remboursement ne doivent pas vous causer de préjudice excessif en tant qu'employé-e. Ces règles stipulent spécifiquement que vous n'êtes pas autorisé-e à changer d'emploi pendant une certaine période. Vous êtes « lié-e » à votre emploi pour une durée déterminée (= clause d'engagement). Si vous changez d'emploi malgré la réglementation en vigueur, vous devez vous attendre à ce que l'entreprise exige le remboursement d'un certain montant (= clause de remboursement).

Soyez donc particulièrement vigilant-e à ces clauses d'engagement et/ou de remboursement, et vérifiez la pertinence des informations en fonction de votre situation personnelle. Il est important de discuter de ce sujet avec votre employeur. Ces clauses se trouvent dans votre contrat de travail ou dans des documents complémentaires. En cas de doute, un tribunal du travail peut décider si la clause d'engagement / de remboursement est valide. Cependant, la validité de l'ensemble du contrat de travail n'en dépend pas. Il est donc important de lire attentivement l'offre d'emploi et le contrat de travail avant de signer ce dernier. Les clauses du contrat, en particulier les clauses d'engagement et de remboursement, sont-elles en accord avec vos projets de vie ? Assurez-vous de bien comprendre les réglementations ayant des conséquences sur votre situation personnelle.



3. Le processus de migration professionnelle : les procédures et les processus

La cogestion et la participation aux décisions de l'entreprise :

En Allemagne, les employé-e-s ont un droit de cogestion et de participation aux processus de décision de leur entreprise.

Si vous travaillez pour un employeur public ou privé, vous pouvez vous adresser au comité d'entreprise ou au comité du personnel. Il s'agit d'une représentation des employé-e-s élue et institutionnalisée dans les entreprises et les groupes. Ils représentent les intérêts et les perspectives de tou-te-s les employé-e-s vis-à-vis de la direction. Conformément à la loi, le comité d'entreprise peut notamment promouvoir l'intégration des employé-e-s d'origine étrangère dans l'entreprise et le dialogue avec les employé-e-s allemand-e-s, et mettre en œuvre des mesures visant à lutter contre le racisme et la xénophobie dans l'entreprise à l'aide de l'article 80 paragraphe 1 numéro 7 de la loi relative à l'organisation du travail (BetrVG).

Dans les institutions religieuses ou caritatives, l'organe de codécision est appelé représentation des employé-e-s (MAV). Leurs membres élus représentent également les intérêts des employé-e-s vis-à-vis des employeurs. Leurs tâches sont comparables à celles des comités d'entreprise. La MAV est légalement réglementée par les lois sur la représentation des employé-e-s : la loi sur la représentation des employé-e-s dans l'Église protestante d'Allemagne (MVG-EKD) pour l'Église protestante et le règlement sur la représentation des employé-e-s (MAVO) pour l'Église catholique.

En savoir plus :

www.make-it-in-germany.com

www.bundesgesundheitsministerium.de

www.minor-kontor.de

Si vous avez des doutes au sujet des clauses d'engagement et/ou de remboursement, des avocat-e-s spécialisé-e-s dans le droit du travail allemand peuvent vous venir en aide. Il est possible d'effectuer une demande de conseil et d'assistance légale. Cela permettra de réduire votre risque financier. Le programme « [Faire Intégration](#) » du réseau IQ offre des conseils à ce sujet. Voir le chapitre 4.4 pour de plus amples informations.





4. L'arrivée et la vie en Allemagne



4.1 La sécurité sociale en Allemagne et l'assurance maladie



À savoir :

Pendant votre activité professionnelle en tant qu'infirmière ou infirmier en Allemagne, vous êtes obligatoirement assuré-e dans le cadre de l'assurance sociale. En Allemagne, l'assurance sociale comprend cinq assurances légales qui vous couvrent dans différents cas de figure : maladie, besoin de soins de longue durée, chômage, accidents et retraite. En contrepartie, vous recevrez une aide financière des compagnies d'assurance si, par exemple, vous avez un accident ou si vous perdez votre emploi. Dans de nombreux cas de maladie, vos frais sont entièrement pris en charge.

L'assurance sociale inclut **l'assurance retraite obligatoire, l'assurance maladie obligatoire, l'assurance sociale de longue durée, l'assurance accidents obligatoire et l'assurance chômage obligatoire.**

L'obligation d'assurance signifie que vous êtes tenu-e de verser des cotisations à la sécurité sociale lorsque vous exercez une activité en tant que salarié-e. Ces versements sont généralement déduits automatiquement de votre salaire, comme les impôts. Le montant est un pourcentage déterminé par la loi. Autrement dit, cela dépend de votre salaire. Les cotisations sont versées aux fonds de l'assurance concernée.

L'assurance maladie est obligatoire en Allemagne ; vous devez donc vous inscrire auprès d'une caisse d'assurance maladie obligatoire. Vous êtes libre de souscrire à l'assurance maladie de votre choix. Il existe actuellement [97 compagnies d'assurance maladie en Allemagne](#) (à compter de janvier 2023). Les prestations de l'assurance maladie respective sont réglementées au niveau fédéral et comprennent tous les services qui sont médicalement nécessaires. Il existe des différences entre les différentes caisses, notamment le taux de cotisation et les avantages supplémentaires. En souscrivant à une assurance maladie, vous êtes automatiquement assuré-e pour les soins infirmiers.

Certaines particularités des différentes assurances sont décrites en détail ici :

Informations sur l'assurance retraite :

Vous cotisez à l'assurance retraite afin de recevoir une pension mensuelle après votre période d'emploi. Le montant de la pension est déterminé sur la base de vos revenus pendant votre emploi. Les années de cotisation en Allemagne sont comptabilisées ici. En règle générale, les pensions de retraite obligatoires sont également versées à l'étranger. C'est le cas si vous émigrez à nouveau après votre emploi en Allemagne. Toutefois, il peut y avoir des restrictions dans certains cas individuels. Il est donc important que vous vous informiez en temps utile sur votre situation personnelle auprès de l'assurance retraite.



4. L'arrivée et la vie en Allemagne

L'assurance chômage :

L'assurance chômage verse aux chômeurs un revenu régulier pendant une certaine durée. Pour pouvoir en bénéficier, vous devez en principe avoir été assuré-e pendant un an au cours des deux dernières années dans le cadre de votre activité professionnelle et être en recherche d'un nouvel emploi.

En savoir plus :

Pour plus d'informations sur l'assurance sociale, veuillez consulter le site internet [Make it in Germany](#).

4.2 L'infrastructure du conseil en migration et intégration

À savoir :

De nombreux conseils en matière de migration et d'intégration sont proposés en Allemagne. Vous trouverez ici certains des points de contact les plus importants :

Depuis 2005, le gouvernement fédéral soutient le [conseil en migration pour les immigrants adultes](#). Cette offre est spécifiquement conçue pour les nouveaux immigrants.

[mbeon Migrationsberatung](#) est un service numérique. Il permet aux personnes en quête de conseils d'utiliser l'application mbeon-App pour demander des conseils par chat. On peut y trouver des réponses à des questions sur l'arrivée en Allemagne, le travail et la profession, l'apprentissage de l'allemand, la santé et le logement. La consultation des conseils par chat est gratuite, anonyme, et les données sont sécurisées. Simultanément, l'application et le [site internet de la BAMF](#) fournissent de nombreuses informations sur la migration en guise de première approche. Il est également possible d'obtenir des conseils personnalisés dans un centre de conseil MBE.

[Faire Integration](#) est un service de conseil à l'échelle nationale pour les réfugiés et les migrants qui ne sont pas originaires de l'U.E. Le service comprend un soutien concernant les questions de droit social et de droit du travail. Par le biais d'une sélection pratique de sujets, vous pourrez en apprendre davantage sur de nombreux points intéressants tels que le salaire, les heures de travail, les vacances, le préavis et l'assurance maladie.



4. L'arrivée et la vie en Allemagne

Dans les centres de conseil, vous pourrez trouver les réponses à des questions spécifiques concernant les conditions de travail dans un emploi, une formation ou un stage. Certains centres de conseil fournissent des conseils utiles et des informations complémentaires qui répondront à vos questions avant même que vous ne commenciez à travailler en Allemagne. Dans de nombreux cas, il n'est pas nécessaire de travailler déjà en Allemagne pour demander de l'aide. Les centres de conseil proposent également des ateliers tels que des cours d'intégration ou de langue. Si vous avez de plus amples questions sur des sujets tels que la recherche d'emploi ou le statut de résident, vous serez orienté-e vers des services de conseil spécialisés et des institutions de conseil.

En savoir plus :

Vous trouverez des informations générales sur les services de conseils en migration ici :

www.caritas.de

www.drk.de

www.der-paritaetische.de

Ministère fédéral de l'Intérieur, de la construction et de la communauté (« Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat »)

www.bmi.bund.de

4.3 Les possibilités de participation politiques, sociales, religieuses et culturelles

À savoir :

En Allemagne, il est possible de s'engager politiquement, socialement, religieusement ou culturellement d'une multitude de façons. Le site internet du [Commissaire du gouvernement fédéral pour la migration, les réfugiés et l'intégration](#) propose une [première introduction à la recherche de possibilités de participation et de soutien](#).

[Il existe aussi souvent des agents communaux d'intégration au niveau local, qui ont pour mission de favoriser la participation sociale de toutes les personnes résidant en Allemagne. Ce sont des personnes de contact centrales dans la région concernée, qui peuvent se mettre en réseau avec une autre partie prenante, si nécessaire.](#)

[La participation sociale et culturelle permet également aux migrants de s'organiser. Les représentations étrangères de la région concernée \(ambassades, consulats\) présentent souvent une liste des organisations et associations existantes. Ces dernières années, plusieurs groupes de personnes venues en Allemagne en tant qu'infirmière ou infirmier ont également uni leurs forces.](#)

[Les communautés religieuses locales, les congrégations religieuses et les associations musicales, sportives ou culturelles de votre lieu de résidence offrent d'autres opportunités de se réunir.](#)

En savoir plus :

Que vous souhaitiez assister à un concert ou à une pièce de théâtre, vous rendre à un festival ou à une fête foraine, ce ne sont pas les événements culturels qui manquent en Allemagne. Vous trouverez plus d'informations ici : www.deutschland.de

La Charte de la diversité promeut la reconnaissance, l'appréciation et l'inclusion de la diversité dans le monde du travail, offre de nombreuses informations à ce sujet, et organise également des événements : www.charta-der-vielfalt.de

Le travail de l'Agence fédérale pour l'éducation civique se concentre sur la promotion de la démocratie et de la participation politique au travers de conférences, de congrès, de festivals, de salons professionnels, d'expositions, de voyages d'étude, de compétitions, de séminaires sur le cinéma et d'événements culturels : www.bpb.de



4. L'arrivée et la vie en Allemagne

4.4 Le conseil neutre et les autres formes d'assistance



À savoir :

Indépendamment des informations que vous recevez de votre employeur ou de votre agence, vous avez également la possibilité d'obtenir le soutien de centres de conseil neutres.

En Allemagne, il existe un vaste réseau de services de conseil et d'assistance qui, pour la plupart, fournissent également une aide et des conseils gratuits et neutres.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive d'offres de conseil. N'hésitez pas à en profiter, elles pourraient vous être très utiles dans différentes situations.



En savoir plus :

Consultation initiale, également disponible depuis l'étranger :

[Ligne d'assistance téléphonique « Travailler et vivre en Allemagne »](#)

Le réseau « **Travailler et vivre** » (Netzwerk « Arbeit und Leben ») qui vise à conseiller les employé-e-s d'origine étrangère a été créé pour favoriser l'échange professionnel, la qualification et les relations publiques. Les conseils sont disponibles en plusieurs langues (principalement en allemand, anglais, français, espagnol, polonais, ukrainien, croate, russe, turc ou arabe).

www.arbeitundleben.de

Centre de conseil Ban Ying :

Ban Ying e.V. est l'un des plus anciens projets de femmes luttant contre la traite des êtres humains à Berlin. Il assiste les personnes migrantes ayant été victimes de violence, d'exploitation ou de traite d'êtres humains, et ce de deux façons. En menant un travail de relations publiques : en formant les employé-e-s des services publics, en fournissant une évaluation scientifique et en fournissant un travail de plaidoyer, le projet favorise l'égalité participation des personnes migrantes à la société. En menant un travail social : en aidant les personnes migrantes à faire valoir leurs préoccupations et leurs droits grâce à un service de conseils et d'assistance. Outre le centre de coordination et de conseil, le projet dispose d'un refuge pouvant héberger les femmes victimes de traite des êtres humains.

www.ban-ying.de

Handbook Allemagne répond de A à Z à toutes vos questions sur la vie en Allemagne, sous forme de vidéos et de textes. Vous pouvez choisir parmi ces sept langues : allemand, arabe, anglais, persan, turc, français, pachto et russe. Dans Handbook Allemagne, vous trouverez des conseils importants, notamment sur les thèmes de l'asile, du logement, de la santé, du travail et de l'éducation, de la garde d'enfants et des études. Sur les pages locales, vous pouvez également trouver les coordonnées d'une personne de contact dans votre région. Voici un exemple : [Comment fonctionne le système de soins allemand ?](#)

Enfin, nous vous recommandons également les [vidéos YouTube de la Confédération allemande des syndicats](#) (« Deutscher Gewerkschaftsbund » [DGB]) sur le droit du travail.

Le programme de financement IQ (Intégration à travers les qualifications) vise à améliorer l'intégration des adultes d'origine étrangère sur le marché du travail allemand. Il est essentiel que des qualifications professionnelles acquises à l'étranger mènent plus fréquemment à un emploi durable et approprié du point de vue éducationnel. Les réseaux IQ offrent ainsi de nombreux programmes régionaux : www.netzwerk-iq.de



Présentation du Comité de qualité

Le comité de qualité « Recrutement et placement de personnel infirmier de l'étranger » (« Anwerbung und Vermittlung von Pflegekräften aus dem Ausland e.V. ») s'engage pour un recrutement et un placement éthiquement justifiables, équitables et durables du personnel soignant émigrant en Allemagne.

Il attribue le label de qualité RAL « Recrutement équitable services sanitaires en Allemagne ». Les agences de recrutement privées, ainsi que les établissements de santé et de soins qui recrutent de manière indépendante des infirmières et infirmiers de l'étranger vers l'Allemagne, peuvent demander ce label de qualité. Les détenteurs du label de qualité « Recrutement équitable services sanitaires en Allemagne » adhèrent à des principes importants. Ces exigences sont réparties dans un catalogue d'exigences en fonction de critères de qualité, avec des indicateurs vérifiables individuellement. Le catalogue d'exigences est régulièrement mis à jour.

Les six principes directeurs du catalogue d'exigences



Nous dépendons également de votre aide pour l'assurance qualité et la poursuite du développement du catalogue d'exigences. Vous pouvez consulter le catalogue d'exigences actuel en allemand et en anglais [ici](#).

Si vous avez placé du personnel soignant d'origine étrangère en Allemagne et que vous souhaitez partager votre expérience, vous pouvez nous envoyer un e-mail à ann-christin.wedeking@kda.de ou à info@faire-anwerbung-pflege-deutschland.de.

Nous recevrons votre message avec plaisir !



5. Mentions légales

Informations sur la migration professionnelle pour des postes de services sanitaires en Allemagne

Vivre et travailler en Allemagne : Conseils et aide à la décision pour le personnel infirmier recruté à l'étranger

Écrit par

Maike Zwergel

Centre allemand de compétence pour travailleurs qualifiés dans les domaines de la santé et des soins infirmiers (DKF)

Décembre 2023

Mise à jour et révision par

Debora Aust

DAREconsulting GmbH

Im Technologiepark 1

15236 Francfort-sur-l'Oder

Tél : +49 175 226 4572

E-mail : info@dareconsulting.de · Site internet : www.dareconsulting.de

Éditeur

Kuratorium Deutsche Altershilfe

Wilhelmine-Lübke-Stiftung e. V. (KDA)

Michaelkirchstrasse 17-18 · 10179 Berlin

Tél : +49 30 / 2218298-0 · Fax : +49 30 / 2218298-66

E-mail : info@kda.de · Site internet : www.kda.de

Photos : © Adobe Stock

Citation suggérée :

Zwergel, M. (2022) : Informations sur la migration économique pour des postes de services sanitaires en Allemagne.

Vivre et travailler en Allemagne :

conseils et aide à la décision pour le personnel infirmier recruté à l'étranger (2e édition revue et corrigée).